

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Amiante MOA/MOE

OBJECTIFS :

Concevoir et réaliser un projet avec le risque amiante

CONTENU DE LA FORMATION :

Identifier les problématiques et les enjeux juridiques et financiers du risque amiante

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Les techniques pédagogiques proposées privilégient l'interactivité au sein du groupe. Elles favorisent l'alternance entre temps de réflexion, échanges, cas pratiques, mise en situation et apports théoriques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Pour valider la formation, il faut avoir réussi l'évaluation théorique (questionnaire à choix multiple). Pour réussir une évaluation, le stagiaire doit valider au minimum 3 thèmes sur 5 (rattrapage en cas de validation de 2 thèmes au minimum).

SANCTION VISÉE :

Attestation d'évaluation des acquis sous réserve de réussite à l'examen théorique.

MATÉRIEL :

En période de mesures sanitaires particulières, le stagiaire doit être muni de son propre masque adapté COVID-19.

RÉFÉRENCES :

Programme de formation établi par la société APF et les experts de la société ISCA

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, CSPS

DURÉE, EFFECTIFS :

3 jours (soit 21 heures)

10 stagiaires/session.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

Certificat de réalisation de la formation

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Formateur certifié INRS / OPPBTP

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Voir le bulletin d'inscription

TARIF ET DÉLAIS D'ACCÈS :

1170€ HT

Emilie Marquet
Responsable pédagogique

